

Marie Moret à la directrice du bureau de Poste, 16 mai 1892

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Administration des postes \(France\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-52

Collation1 p. (227v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à la directrice du bureau de Poste, 16 mai 1892, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/3601>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [16 mai 1892](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Administration des postes \(France\)](#)

Lieu de destination Pré-Saint-Gervais (Seine)

Description

Résumé Retour d'un bordereau de 10 F.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées [Dolly \[monsieur\]](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Administration des postes (France)

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Administration

Biographie Administration française des postes à Paris.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère
16 mai 1492

Madame la Directrice du
Bureau de Poste, au Pré St
Gervais, Seine.

Madame,

Par l'bonneur de nous reto-
mer ce jour - dans son enveloppe -
le bordereau N° 1446 (Taleurs à
recouvrir) au nom de M. Dulin
2 rue Brûlaisienne au Pré St
Gervais - montant de la valeur
10 fr.

J'ai reçu hier après midi
ce bordereau tel quel
Si la valeur n'a pas été
recouverte, le reçu préparé à

Varance eut été accompagné
le bordereau, avec la mention
habituelle : refusé au celle
autre explication.

Si, au contraire, la valeur
a été recouverte, c'est un
mandat qui eut été accom-
pagné le bordereau.

Je vous prie donc, Madame
de me dire ce qui en est, afin
que la chose se régularise
sans autres formalités.

Agées, je vous prie,
Madame, l'assurance
de toute ma considération

(Mme André Gaudin)